

# Accueil de loisirs intercommunal

**AUTOMNE 2024**  
Du lundi 21 au  
jeudi 31 octobre

Sites de Belmont  
et La Gresle

Site de Belmont  
➤ Service Enfance Jeunesse  
04 77 63 76 10  
Site de La Gresle  
➤ Ecole les Cenelles  
06 43 34 25 70

Enfants de  
3 à 6 ans  
(PS-GS)



## Horaires d'accueil :

Entre 7h30 et 9h00, 11h30 et 12h30, 13h00 et 14h00 et 16h30 et 18h30.

## Sites d'accueil et de ramassage (matin et soir) :

Ecoche, salle au-dessus de la mairie, de 7h30 à 8h30 et de 17h45 à 18h30,  
Cuinzier, salle annexe à la cantine, de 7h30 à 8h20 et de 17h45 à 18h30,  
Le Cergne, salle au-dessus de la salle des fêtes, de 7h30 à 8h30 et de 17h35 à 18h30.  
Sevelinges, salle de la cantine, de 7h30 à 8h40 et de 17h25 à 18h30.

*Merci de préciser si votre enfant prend la navette directement via le portail famille (dans la case commentaire lors de l'inscription). Pour une question d'organisation, votre demande doit être faite 1 semaine avant le début des vacances.*



**Charlieu-Belmont**  
COMMUNAUTÉ

Enfants de  
3 à 6 ans  
(PS-GS)

La sorcière des placards, Mme BROCABRAC vient nous rendre visite à l'accueil de loisirs. Elle a le pouvoir de transformer les objets oubliés. Accompagne-la tout au long des vacances pour voir sa magie !



SEMAINE 1

	Lundi 21 octobre	Mardi 22 octobre	Mercredi 23 octobre	Jeudi 24 octobre	Vendredi 25 octobre
Matin	<p><b>L'escargot BROCABRAC !</b></p> <p>(Activité manuelle individuelle)</p>	<p><b>Où dors la sorcière ?</b></p> <p>(Activité manuelle collective)</p>	<p><b>Ma jolie plante</b></p> <p>(Activité au choix)</p>	<p><b>Mon diffuseur parfumé !</b></p> <p>(Activité manuelle individuelle)</p>	<p><b>Mon beau miroir</b></p> <p>(Activité manuelle individuelle)</p>
Après-midi	<p><b>COURSE AUX PATTES-DE-COURSE</b></p> <p>(Jeux sportifs)</p>	<p><b>Danse des monstres</b></p> <p>(Expression musicale)</p>	<p><b>SORTIE CINEMA</b></p>	<p><b>Balle attaque !</b></p> <p>(Jeux sportifs)</p>	<p><b>Rapid' memory</b></p> <p>(Activité manuelle et sportive)</p>

**SORTIE 3-6 ans**

**Mercredi 23 octobre**

**« Pat et Mat, un dernier tour de vis »**

**Au cinéma les halles à Charlieu**

Les deux inséparables bricoleurs ont toujours des idées à la pelle pour améliorer leur quotidien. Toujours très actifs et jamais à court d'idées, Pat & Mat prolongent leurs péripéties burlesques dans cette nouvelle sélection de courts métrages : *Le Tube*, *Le Popcorn*, *Les Meubles*, *Le Lave-auto*, *La Porte*.

**Horaires :**

**Belmont : 13h15 - 17h00**  
**La Gresle : 13h30 - 16h30**

Nombre de place limité.  
Pré-inscription via le portail famille.  
Tarif horaire de l'accueil de loisirs.



## SEMAINE 2

	Lundi 28 octobre	Mardi 29 octobre	Mercredi 30 octobre	Jeudi 31 octobre	Vendredi 1 <sup>er</sup> novembre
Matin	<b>Bouteilles sensorielles</b>  (Activité manuelle individuelle)	<b>Ma pâte à modeler maison</b>  (Activité manuelle collective)	<b>Les doigts de la sorcière</b>  (Activité cuisine)	<b>Mon porte clé bonheur</b>  (Activité manuelle individuelle)	<b>F É R I É</b>
Après-midi	<b>Les trésors de la sorcière Brocabrac</b>  (Chasse aux trésors)	<b>A toi de jouer !</b>  (Jeux de société)	<b>Jeux en bois</b>  (Jeux en bois)	<b>Belmont :</b> Boom et chasse aux bonbons en partenariat avec Récréa'Eve de la maisonnée  <b>La Gresle :</b> Boom, magic'défis, jeux de kermesse, maquillage, etc..	

### ACTIVITE SPECIFIQUE 3-6 ans

Lundi 28 octobre  
**Éveil musical**  
 à La Gresle

Marie ARNAUD intervient pour t'initier au chant et à la musique. Tu pourras découvrir divers instruments, faire quelques pas de danse, participer aux petits jeux sous forme ludique et même travailler ta voix. On recherchera des sensations du corps liées à la musique et au rythme. Pour finir une relaxation musicale sera proposée. *Dynamisme et bonne humeur seront au rendez-vous !*

**HORAIRE :**  
 La Gresle : 9h00 - 11h30  
 Belmont : 9h00 - 12h00

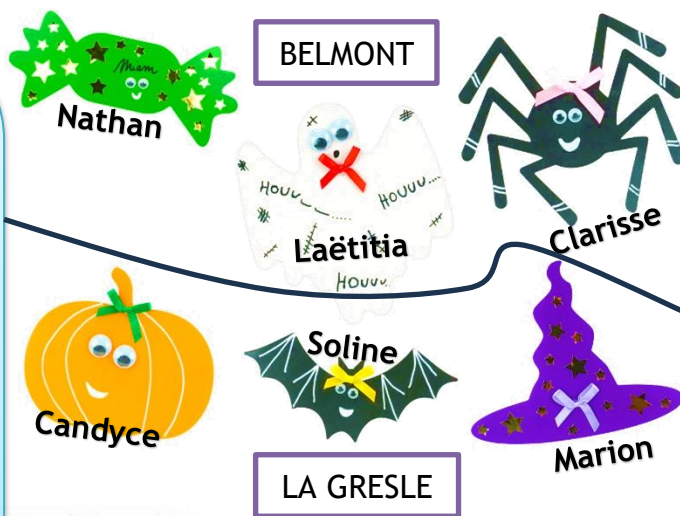
8 places par site

Pré-inscription via le portail famille.  
 Tarif horaire de l'accueil de loisirs + Tarif A.

**INFORMATION :** Si tu as, tu peux emmener un instrument de musique de chez toi !



## L'équipe d'animateurs



Le programme pourra être modifié à tout moment en fonction des envies des enfants, pour raison climatique, sanitaire ou autre.

### Les mercredis

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30, sur deux sites : Belmont de la Loire et Le Cergne.

Pour plus d'informations, nous contacter au : 04 77 63 76 10

## Les tarifs 2024 de l'accueil de loisirs

Quotient Familial	Tarif à la demi-heure	Repas	Exemple pour une journée de 11h avec repas de 7h30 à 18h30	Tarif A
Inférieur à 400 €	0,18 €	4,65 €	8,61 €	1,80 €
De 401 à 700 €	0,32 €		11,69 €	2,25 €
De 701 à 850 €	0,48 €		15,21 €	2,76 €
De 851 à 990 €	0,52 €		16,09 €	3,15 €
Au-delà de 990 €	0,55 €		16,75 €	3,45 €

**Votre enfant doit obligatoirement être présent au minimum sur 2h30 d'activités c'est-à-dire de 9h00 à 11h30 ou de 14h00 à 16h30.**

**Exemple :** Si vous inscrivez votre enfant de 8h00 à 16h30, que vous avez un QF de 753, il vous sera facturé 8,5 h de présence × (0,48×2) = 8,16€ + 4,65€ de repas soit un total de 12,81 €  
Vous pouvez nous demander une réservation (devis) pour une simulation de tarif.

- Pour les familles ne résidant pas sur Charlieu-Belmont Communauté, un supplément de 15% par enfant est demandé. Il ne s'applique pas si un des 2 parents travaille sur le territoire.
- Une participation minimum à charge des familles est établie à 0,50€ par demi-journée.
- Le montant de la facture est **payable à la réservation ou après la période dans un délai d'un mois.**
- Pour une meilleure organisation : la journée est due pour toute absence non justifiée d'un certificat médical.
- Le repas est dû pour toute absence non excusée au minimum la veille.
- Déductible des impôts pour les moins de 6 ans (si les deux parents travaillent au moins à mi-temps).
- Une collation légère est proposée aux enfants le matin. Le goûter de l'après-midi est fourni par l'accueil de Loisirs.
- Les bons M.S.A et aides des Comités d'entreprise, mairies ou autres organismes sont déductibles sur présentation de l'attestation de droits lors du règlement.
- Possibilité de paiement par : Espèces, Chèque (à l'ordre du trésor public), Virement SEPA (voir le RIB sur la facture ou la réservation), Chèque vacances, Ticket CESU.
- Pour les sorties ou toutes activités à places limitées, inscrire votre enfant via le portail famille. Les sorties s'adressent en priorité aux enfants inscrits sur d'autres activités, au minimum 2 fois 2h30 de présence.
- En cas de retard de paiement, un premier rappel est envoyé puis un deuxième, sans règlement la facture est transmise au trésor public.

Vous pouvez consulter notre règlement intérieur sur le site internet de Charlieu Belmont Communauté ou sur le portail famille ou sur simple demande.

## INSCRIPTIONS le vendredi 4 octobre 2024 à partir de 12h00

Les inscriptions peuvent se faire soit :

- **En ligne via un portail famille :** <https://accueilloisirscharlieubelmont.connecthys.com>

Clic sur l'onglet Réservations / clic sur AL Vacances AUTOMNE / clic sur période AUTOMNE 2024 / cocher les jours souhaités / envoyer la demande avec les renseignements nécessaires.

**Renseignements nécessaires à préciser lors de l'inscription :** sur quel site d'activité vous inscrivez votre enfant (BELMONT ou LA GRESLE), s'il prend une navette (CUINZIER, LE CERGNE, SEVELINGES, ECOCHE), s'il prend un repas, ses horaires d'arrivée et de départ pour chaque jour (si ceux-ci sont différents).

Pour les nouvelles familles, merci de nous contacter par téléphone pour obtenir votre identifiant et mot de passe. Merci de préciser lors de votre appel votre n° d'allocataire ainsi que vos coordonnées téléphoniques et votre adresse postale.

- **Sur rendez-vous au service enfance jeunesse de Belmont ou sur les communes des sites d'activités** (pour les nouvelles familles).

Service Enfance Jeunesse  
64 rue du Commerce  
42670 BELMONT DE LA LOIRE  
Tél : 04 77 63 76 10  
Site Internet :

<http://www.charlieubelmont.com>

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :  
Myriam MELETON et/ou Manon DUBOUIS au **04 77 63 76 10**  
ou par mail : [accueilloisirs@charlieubelmont.com](mailto:accueilloisirs@charlieubelmont.com)

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique. Pensez à recycler.



DIRECTION ACADEMIQUE DES SERVICES  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
Service Départemental de la Jeunesse,  
de l'Engagement et des Sports (SDJES)

